

Revue de presse

IPM France

Bref Eco

Presse Régionale Economique – Hors Série Juin 2024

Dossier Numérique Responsable



Le numérique responsable, terre de frugalité

Derrière l'appellation numérique responsable se trouve avant tout « une démarche d'amélioration continue qui vise à améliorer l'empreinte écologique et sociale du numérique » qui représente 2,5 % de l'empreinte carbone de la France*. Exemples avec quelques pionniers qui se sont emparés du sujet.

Le premier témoin est Hardis, un groupe dont l'expertise s'est affirmée depuis sa création en banlieue grenobloise en 1984 dans le conseil et les services informatiques, l'exploitation du logiciel de gestion Salesforce et l'édition de logiciels pour la logistique. Le deuxième est la société TKM, installée à Voiron et créée vingt ans plus tard. Elle a imposé son modèle de veille et d'analyse technologique au travers d'outils de data science, d'intelligence artificielle sémantique. Le dernier témoin sera IPM France, installée à Romans-sur-Isère. Ce spécialiste des bornes interactives dans les domaines de la santé, de la mobilité, des loisirs, a, comme Hardis et TKM, débuté sa quête du numérique responsable de la même manière, par le b.a-ba. « Les thématiques de RSE au sens large nous sont chères, explique Cléa Aulagnier, sa responsable marketing et communication. Mais en dépit de bonnes pratiques, nous n'avions pas de stratégie clairement définie. » Membre du cluster Digital League, la société s'adresse à lui fin 2023. « Nous avons aussi fait appel à l'INR (Institut du Numérique Responsable) et avec notre directeur de l'innovation, nous avons pu appréhender le sujet et comment l'appliquer en entreprise. »

Écoconception logicielle et accessibilité numérique

IPM France est au début de son processus quand Hardis Group est déjà passé en mode Super Mario. La course aux étoiles d'or est lancée avec l'an dernier pas moins de 300 personnes formées — sur les 1 700 collaborateurs à travers le monde — aux bonnes pratiques d'écoconception logicielle et d'accessibilité numérique. « Concepteurs, architectes, développeurs, et testeurs, tous ont suivi une formation menée par une dizaine de collaborateurs sur les deux principaux référentiels d'État, en partant des quinze ou vingt pratiques essentielles à implémenter, » explique Rémy Dujardin, le directeur Business consulting en charge de la question du numérique responsable. La formation permet par exemple de répondre à la question centrale de la sobriété des outils numérique : l'information utile, la pertinence de la ressource graphique, le poids des informations échangées ou encore le nombre de fois où une donnée est envoyée à un serveur. La data, justement. L'un des chevaux de bataille de Christophe Lecante, fondateur de TKM.

En 2023, son directeur technique a suivi trois semaines de formation à l'écoconception. Et depuis plusieurs mois, sur la partie développement de logiciel, neuf personnes sont



© freepik

opérationnelles pour investir les champs du numérique responsable, dont celui de la création de données. « Plutôt que d'empiler des octets de data, les informations brutes sont partagées dans l'infrastructure et cette mutualisation évite leur duplication en interne et aussi chez nos clients. »

Des fresques du numérique

D'ici à 2025, les membres de la direction opérationnelle chez IPM France, ainsi que le service achat comme les ingénieurs d'affaires entreront dans la boucle du numérique responsable. « Nous aurons des formations plus spécifiques en fonction des compétences des responsables. Cela prend beaucoup de temps car c'est un sujet transversal », souligne Cléa Aulagnier. Hardis, de son côté, poursuit sa formation interne et investit de manière directe le champ de ses clients. En février dernier, l'entreprise a organisé sur tous ses sites français une journée pour construire à leur échelle des fresques numériques. Le chemin vers la frugalité pour ces trois entreprises s'inscrit dans un paysage de forte croissance de leur activité. Leur impact carbone sera mesuré à l'aune de ce paramètre dans un environnement où la boulimie d'images, de vidéos, de stockage de données, de sollicitations aux outils de l'IA, pourrait donner le vertige.

 Vincent Riberolles

*Étude d'avril 2022 de l'Ademe et de l'Autorité de régulation des communications [Arcep].